

## LA CERTIFICATION NF & A2P



Aujourd'hui, avec la marque NF & A2P, les *alarmes filaires* et les *alarmes sans fil* vendues en France bénéficient de la même certification officielle, portant sur leurs qualités fonctionnelles et leur résistance aux tentatives d'intrusion et de neutralisation. \*

Les alarmes certifiées sont classées en *Type 1*, *Type 2* ou *Type 3* selon les résultats des tests qu'elles subissent en laboratoire et selon les applications auxquelles elles sont destinées.

Les matériels certifiés sont identifiés par les logos suivants et il est impératif que ces logos figurent de manière visible sur chacun des éléments du système. Dans le cas contraire, il ne s'agit pas de matériel d'alarme certifié.



### " NF & A2P Type 1 " 1 bouclier

Ce sont des matériels destinés à être utilisés dans des habitations difficilement accessibles (exemple : appartement situé en étage) et/ou sans objet de valeur particulier



### " NF & A2P Type 2 " 2 boucliers

Ce sont des matériels destinés à être utilisés dans des petits commerces, des habitations facilement accessibles (maison individuelle, appartement en rez-de-chaussée) et/ou avec des valeurs pouvant être convoitées.



### " NF & A2P Type 3 " 3 boucliers

Ce sont des matériels destinés à être utilisés dans tous types de bâtiments contenant des objets de forte valeur (bijouterie, habitation, musée, industrie...)

\* Les alarmes certifiées subissent de nombreux tests, détaillés dans les protocoles normatifs, couvrant l'ensemble de leurs fonctionnalités ainsi que leur résistance aux tentatives de neutralisation : détection d'éblouissement radio, tentative de brouillage intentionnel ou de saturation du signal radio, recherche du code radio personnalisé ou du code d'accès secret, coupure des antennes, auto-surveillance : tentative d'ouverture des boîtiers ou arrachement du mur... En fonction des résultats des tests, les matériels sont soit non certifiés, soit classés en Type 1, 2 ou 3.